

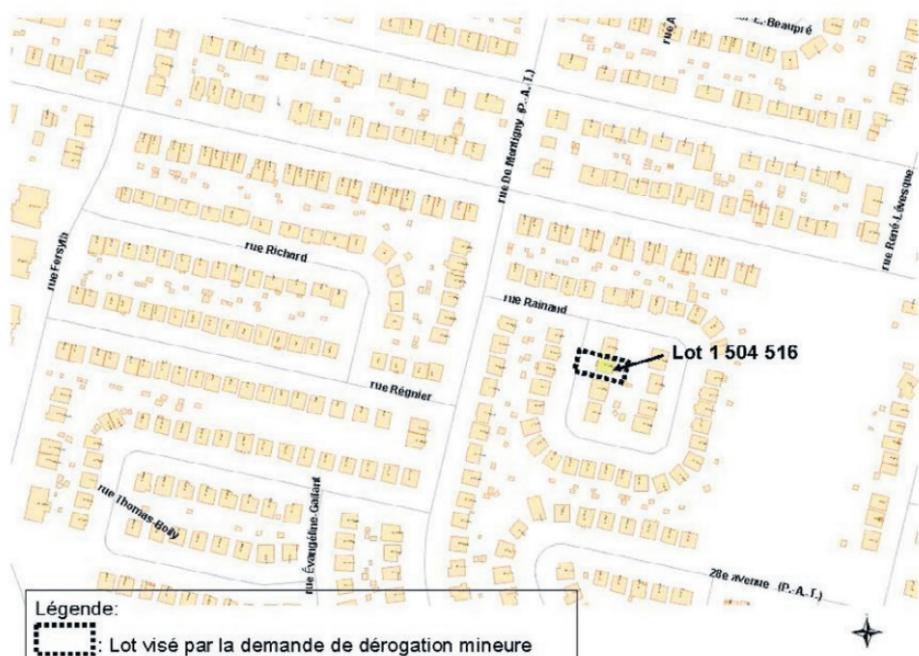
**CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**  
**1530, RUE RAINAUD - DISTRICT DE POINTE-AUX-TREMBLES**

**AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE** le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra le mardi, **6 octobre 2020**, la demande de dérogation mineure concernant le **1530, rue Rainaud (lot 1 504 516) – District de Pointe-aux-Trembles**.

QUE conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 4 juillet 2020, numéro 2020-049, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la Loi sur santé publique (RLRQ, c. S-2.2), la demande de dérogation mineure sera soumise à une procédure de consultation écrite **de quinze (15) jours à compter du jeudi, 17 septembre 2020**.

QUE l'objet de cette demande de dérogation mineure vise l'immeuble situé au **1530, rue Rainaud (lot 1 504 516) – District de Pointe-aux-Trembles**, tel qu'identifié au plan ci-contre, afin de :

- Permettre une hauteur maximale du rez-de-chaussée de 2,23 mètres, au lieu de 2 mètres (Règlement de zonage RCA09-Z01, article 104).



QUE toutes les personnes intéressées, peuvent participer à une procédure de consultation écrite en se rendant sur le site Web de l'arrondissement **montreal.ca/riviere-des-prairies-pointe-aux-trembles**, **dès le 17 septembre 2020** pour prendre connaissance du projet de dérogation mineure et du plan ci-contre. Ils pourront également, par la suite, s'ils en manifestent le désir, transmettre leurs questions et/ou commentaires soit par courriel à l'adresse suivante : **melany.roy@montreal.ca**, ou par la poste à l'adresse suivante :

**Consultation publique écrite**  
**Demande de dérogation mineure - 1530, rue Rainaud (lot 1 504 516)**  
**À l'attention de Madame Melany Roy**  
**12090, Rue Notre Dame-Est**  
**Montréal (Québec), H1B 2Z1**

QUE les questions et/ou commentaires des citoyens doivent être reçus (par courriel ou par la poste) au plus tard le 6 octobre 2020, à 19 h, heure de l'Est.

Fait à Montréal, le 16 septembre 2020.

La secrétaire d'arrondissement substitut  
Julie Boisvert